

Réflexions sur l'armée de 2030 :

Menaces, missions, doctrine - Les exigences techniques de la défense

(Auteur : Colonel major (R) Kamel Rouissi)

Les réflexions que j'entends développer dans cet article relèvent, en fait, de la pure fiction et ne reflètent en rien la réalité de notre Armée. Il s'agit d'un travail académique dont l'objectif est la contribution au débat sur l'avenir de notre armée qui est, je le crois, certainement en cours dans les coulisses des autorités politiques et militaires de notre pays.. Nous allons nous projeter dans l'avenir et essayer de décrire l'état de notre armée en 2030, et expliquer comment l'autorité politique et militaire ont fait pour transformer l'armée.

1. Dans quinze ans

Nous sommes en 2030 et nous disons tous que notre armée est:

- républicaine, non partisane, au service de la nation et assume pleinement ses missions de défense dans le respect de la loi et de la constitution.
- patriote et rassemble autour de valeurs comme l'amour de la patrie.
- toujours prête à assurer la défense des institutions de l'Etat, en temps de crise,
- fière de la valeur et capacités de ses soldats, et capable d'engager des combats d'une manière efficiente et efficace.
- anticipatrice et vit au battement de la dynamique politique, sociale, et culturelle qu'a engendrée la révolution de janvier 2011.
- innovatrice et initiatrice dans le domaine des sciences et technologies.
- locomotive, modèle, et qui inspire les autres institutions de l'Etat.

La transformation de l'Armée a été une tâche ardue, mais elle a commencé par une étude minutieuse du contexte géostratégique.

2. Le contexte géostratégique

L'étude du contexte géopolitique et géostratégique qui a été minutieusement développée par nos experts (presque cent pages jugées confidentielles) a conduit aux conclusions, postulats et hypothèses que nous résumons de la manière suivante:

Tout d'abord à propos de nos voisins, et je paraphrase ici l'analyse de certains de nos experts, La Libye a été, après la révolution, l'Eden où les organisations criminelles et terroristes jouissaient d'une liberté d'action redoutable. L'état libyen peinait sur le problème de la sécurité sur son territoire. Il ne pouvait l'assurer.

Ces organisations bénéficiaient d'un appui de pays étrangers, d'un soutien logistique inédit et de bases d'entraînement éparpillées sur tout le territoire. Un consensus politique quelconque dû à un effort régional et international a permis la résolution partielle du conflit politique qui était en cours, mais n'a pu procéder à l'éradication totale des groupes terroristes jihadistes qui constituent le défi majeur auquel l'Armée et les forces de sécurité font face encore aujourd'hui en 2030.

Les risques dus à la prolifération des armes collectives et de petit calibre, la contrebande et le trafic de la drogue subsistent encore et constituent aussi les soucis sécuritaires de premier plan de notre politique de défense.

Jusqu'à il y a quelques années, la coopération intergouvernementale en matière de sécurité avec la Libye a été presque inconcevable. L'Etat libyen n'a pu asseoir son autorité et contrôler le pays. La stabilisation totale de la Lybie politiquement et socialement n'étant pas encore envisageable, un conflit limité de type conventionnel avec des groupes hors la loi et lourdement armés est très probable, mais nos experts n'ont pas omis aussi la possibilité que l'Etat libyen qui serait dominé par un parti (ou des partis) d'idéologie islamique d'extrême droite puisse devenir menaçant. Nos frontières Sud représenteraient, donc, un danger réel pour la sécurité et l'économie nationales.

D'où la nécessité qui s'est dégagée, la conservation d'un noyau dur de forces du type classique au sein de l'Armée pour contrer cette menace.

L'Algérie a connu les mêmes problèmes que notre pays sur le plan sécuritaire. Sa position géographique limitrophe à des pays du Sahel et Sahara, comme le Mali et le Niger, où des groupes « jihadistes » sont encore actifs, a rendu ses frontières, qui s'étendent sur des milliers de kilomètres, poreuses et impossibles à contrôler, mais le pays est fort et institutionnellement organisé.

L'intérêt de l'Algérie résidait et réside encore aujourd'hui dans l'échange du renseignement, et la coordination des efforts pour contrer le terrorisme, le crime organisé, et le trafic des armes, des munitions et de la drogue.

Les autorités politiques et militaires ont conclu qu'un conflit limité de type conventionnel avec l'Algérie n'est pas envisageable à long terme. L'intérêt des deux pays réside dans l'approfondissement des liens tant sur le plan sécuritaire que sur le plan du développement des régions frontalières. Ce qui est en train de se concrétiser de plus en plus. Toutes les études qui ont été faites ont conclu que la menace la plus grave venant de ce pays réside dans l'infiltration de groupes terroristes venant des frontières, et de l'appui logistique à un ou des groupes terroristes opérant à l'intérieur de nos frontières.

Ceci a nécessité, aussi, une capacité militaire assez suffisante pour mener le combat asymétrique, et dissuader toute velléité de nuire à la sécurité de nos citoyens contre les menaces venant du Sud et de l'Ouest de notre pays.

Ensuite, et à propos d'autres pays, instances internationales et projets, Les rapports avec les USA et les pays de l'Union Européenne se sont consolidés davantage au profit de notre pays. L'ouverture de la Tunisie à ces espaces, son adhésion de plus en plus déterminée aux valeurs des droits de l'homme et de la liberté d'expression, garanties par une action vigilante et engagée de la société civile depuis la révolution, ont été des facteurs déterminants au profit de notre pays.

Il n'est pas dans l'intérêt de ces pays de voir la Tunisie déstabilisée.

Ceci a nécessité, aussi, un choix stratégique : développer encore la coopération sécuritaire avec ces pays et autres instances (Otan/ dialogue méditerranéen, 5+5Défense).

Le problème de l'émigration clandestine vers l'Europe reste un facteur déstabilisateur. Il menace les intérêts du pays tant sur le plan des relations avec l'Union Européenne que sur le plan des risques sécuritaires qu'il engendre. L'immigration clandestine a toujours constitué le vecteur idéal qui facilitait et facilite encore aujourd'hui la capacité de mouvement du terrorisme international.

Une approche politique, sociale, mais aussi sécuritaire s'imposait.

Le renforcement des capacités opérationnelles de la marine nationale et de « gardes-côtes », ces dernières années, et la coopération avec les pays voisins, a été un facteur dissuasif dans la lutte contre le crime organisé, mais la menace persiste.

Une hypothèse géopolitique: la méditerranée constituant une priorité stratégique sur laquelle les européens veulent absolument conserver la maîtrise (antagonismes Nord/ sud, conflits frontaliers, terrorisme, immigration, trafics variés), l'union européenne et l'Otan développent ce que j'appellerai « la ceinture sécuritaire du bassin méditerranéen », une sorte de bouclier sécuritaire multidimensionnel contre la prolifération des armes, de la drogue, l'immigration clandestine et le terrorisme. L'opération « Active Endeavour », par exemple, qui est soutenue par la Force navale permanente en méditerranée « STANAVFORMED » devenue Standing Nato Maritime Group 2 « SNMG2 », et qui s'inscrit aussi dans le cadre du Dialogue Méditerranéen, a permis à l'Otan l'établissement de liens multilatéraux et bilatéraux avec les pays concernés et a contribué surtout à la sécurité de la zone euro atlantique dans son ensemble. Conséquence : Les terroristes seraient repoussés plus au sud de l'Afrique du Nord mais restent très actifs dans la région du « Sahel et le Sahara » très proche.

L'action stratégique entreprise par nos gouvernements successifs a été de concentrer l'effort sur le volet sécuritaire vers le Sud, mais sur le développement économique et démographique aussi, surtout dans l'espace saharien.

Le résultat a été non seulement une bonne maîtrise sécuritaire de cet espace mais une transformation inouïe du sud!

Autre hypothèse géopolitique, hormis en Tunisie, le printemps arabe a viré au désastre.

La situation en Syrie et en Irak a eu des retombées géographiques et politiques, dont la création de l'Etat du Kurdistan. Cet Etat jouit d'un grand soutien américain et européen, mais sa création a contribué à l'embrassement de la région.

L'Iran poursuit encore une politique étrangère qui se résume à l'entretien de poches de miliciens chiites, pour contrer les évolutions des partis islamistes sunnites qui ont toujours prétendu à l'exercice du pouvoir. Ce qui a contribué à la polarisation confessionnelle.

Le monde chiite a enregistré des succès. L'Iran, devenu puissance nucléaire, s'est imposé aussi comme un interlocuteur incontournable pour l'Occident et joue un rôle toujours plus grand dans le monde arabe ; le Hezbollah dicte toujours sa loi au Liban, et un axe confessionnel reliant Beyrouth, Damas, Bagdad et Téhéran se consolide encore. Conséquence : la majorité sunnite dans la région développe un sentiment de marginalisation et d'humiliation. Ceci a impliqué que le djihad s'est imposé comme la solution. « Daech » est d'abord une idée, ce qui explique l'adhésion de beaucoup de jeunes à son projet, des jeunes venus de beaucoup de pays du monde, ce qui a rendu la confrontation planétaire. On pouvait compter plus de soixante pays coalisés contre elle il y a quinze ans.

l'Etat Islamique ou Daech s'est nourri des tensions. Ses conquêtes militaires ont profité de la décomposition des Etats au Proche Orient. Une partie de son succès tient à sa stratégie : Il ambitionne moins de « conquérir le monde », comme on le dit, que de s'ancrer solidement dans les espaces qu'il occupe.

La confusion au Yémen, le jeu des nations, la confrontation confessionnelle ont conduit ce pays à la division. Le résultat est la consolidation de l'implantation d'« El Qaeda » et de « Daech » dans le pays.

Le CCG n'est pas un tout homogène. Et au-delà des excès urbains et des dépenses faramineuses, il existe de vraies questions intérieures dues à la discrimination et autres revendications citoyennes. Les manifestations à Bahreïn sont là pour le rappeler. Mais, en dépit des différends entre ses membres, l'Arabie saoudite est la puissance régionale qui a le plus profité de la situation chaotique dans la région pour réaffirmer sa position de leadership. Les autres monarchies se sont alignées, considérant que l'important, c'est la sécurité et la stabilité des pouvoirs en place. Les trois priorités stratégiques du CCG peuvent être résumées comme suit:

- sauvegarder les régimes en place,
- faire face à l'Etat islamique,
- et contrer les ambitions toujours plus grandes de l'Iran.

Ce qui fait que le Moyen-Orient traverse encore une période de transition politique critique et entre dans un cycle historique de violence sans précédent.

Conclusion : ce qui se passe au Moyen Orient menace la stabilité en Tunisie. Le recrutement de beaucoup de jeunes tunisiens, subjugués par les succès militaires de L'Etat Islamique et son affirmation comme «projet libérateur de la domination occidentale, du despotisme d'Etats séculiers oppresseurs et d'un chiisme menaçant» demeure un casse-tête pour l'Etat tunisien.

Le «Sahel et Sahara » africain et le Moyen Orient constituent des soucis sécuritaires de premier plan pour notre pays. Ceci a nécessité l'établissement d'un cordon sécuritaire sophistiqué le long des frontières, surtout dans le Sud et le Centre Ouest du pays.

La mise sur pied de forces arabes et d'un commandement unifié dans le cadre de la ligue arabe et de la défense commune a toujours été sans objet. Et il est encore difficile de les voir se concrétiser pour de longues années à venir. Les intérêts des pays arabes s'opposent et sont conflictuels ; le jeu des grandes puissances y est déterminant. La même chose s'applique pour les forces africaines d'intervention régionale. On ne peut imaginer créer une brigade arabe d'intervention, sous l'autorité de l'Union Africaine ou de la ligue arabe, en Afrique du Nord .Que faire si un conflit éclate entre nos deux voisins de l'ouest à propos du Sahara Occidental, par exemple ?

L'option stratégique a été de garder des liens avec ces entités sans pour autant s'immiscer dans des choix politiques majeurs. La Tunisie, de par son histoire, a toujours été orientée vers son environnement méditerranéen.

La contribution de notre pays dans les opérations de maintien de la paix dans le monde sous l'égide de l'Onu ou de l'Union Africaine est positive et encouragée. Ceci participe au rayonnement de notre pays sur le plan international, contribue à l'amélioration des capacités de nos soldats, et constitue une source appréciable de revenus pour nos militaires, et de devises pour le pays. Le soldat Tunisien, depuis sa première intervention en 1960 au Congo, s'est toujours distingué par un comportement exemplaire et une qualité de travail appréciable.

3. Les menaces

De cette étude, les menaces qui ont été identifiées par nos politiques, qui sont les premiers responsables de l'élaboration de la politique de défense du pays, ont été comme suit:

- Les agressions par un autre Etat contre le territoire national;
- Les attaques terroristes ;
- Les cybers attaques;
- La criminalité organisée dans ses formes les plus graves, notamment le trafic des armes et des munitions ;

Mais, ils n'ont pas oublié le risque que des groupes extrémistes s'autoproclament à la tête du pays ou d'une région. Les études qu'ont développées, ensuite, les forces de sécurité intérieure et l'armée nationale ont permis d'identifier les différents scénarios ou modes qui configureront la ou les formes que prendra chacune de ces menaces, comme par exemple agression aérienne pour la première, infiltration par voie maritime d'un commando jihadiste, attaque limitée sur un poste frontalier de la garde nationale, sabotage d'un site de diffusion de la télévision, implantation d'une guérilla dans une zone frontalière etc. pour la deuxième. Ceci a été le travail des Etats-major qui ont pu planifier jusqu'au moindre détail tous les scénarios possibles.

Un point de fierté ! Nos partenaires d'autres pays avec qui l'Armée s'entraînait sont tous surpris par la qualité de nos officiers d'état-major. Ces derniers ont été bien formés dans nos écoles, et dans d'autres institutions à l'étranger. Ils parlent, écrivent bien le français et l'anglais, parfois même une troisième langue, et maîtrisent parfaitement les techniques d'état-major opérationnels.

4. Les missions

Prenant en compte les menaces identifiées, les missions ont été formulées de la façon suivante:

- la défense du territoire contre toute agression armée extérieure ou intérieure;
- la défense des institutions de l'Etat, et des installations stratégiques du pays de tout acte de sabotage, en collaboration avec les forces de sécurité intérieure;
- la lutte contre le terrorisme dans toutes ses formes en collaboration étroite avec les forces de sécurité intérieure;
- la lutte contre la contrebande, notamment la prolifération des armes de petit et moyen calibre, et le trafic de la drogue en collaboration avec les forces de sécurité intérieure;
- la lutte contre l'émigration clandestine notamment dans les eaux territoriales et l'espace saharien;
- la lutte contre la cyber- menace en contribuant avec les forces de sécurité intérieure contre toute attaque électronique contre le pays et ses institutions névralgiques.

L'élaboration de ces missions a été la responsabilité du commandement politique. Elle représentait la volonté politique de l'Etat. L'analyse de ces missions a permis à l'Armée d'en dériver d'autres missions et d'identifier les tâches à accomplir.

Dans ce contexte, il est nécessaire de rappeler que :

- La priorité absolue consiste à empêcher toute agression contre le territoire national. L'Armée a convenu qu'il est puéril d'écarter cette possibilité bien que la perspective d'une agression par un autre Etat paraissait lointaine.
- L'action majeure réside dans la concentration des efforts sur la lutte contre le terrorisme, parce que le terrorisme a été vu comme la menace évidente que les forces armées et de sécurité doivent affronter en parfaite coordination.

En réorganisant l'Armée, on a déduit la nécessité d'un format adapté aux menaces asymétriques avec un noyau de type classique orienté vers la défense du territoire de toute agression extérieure.

- Le nouveau défi identifié consiste à lutter contre la cyber menace. Ceci est dû à l'explosion vertigineuse des systèmes d'information et de communication dans la vie de notre société et dans le monde, ce qui représente une menace à toutes les institutions étatiques et aux sites économiques du pays. Il fallait donc acquérir les moyens et l'expertise pour les protéger et défendre. Ceci a imposé la mise en place progressive d'un organisme chargé de la surveillance électronique du pays et de la lutte contre la cyber menace. Un acquis de taille ! Il a fallu travailler des années sur ce projet (installations, formation et expertise).
- Une priorité a été donnée aussi à la lutte contre la prolifération des armes de petit calibre, parce que ces armes sont activement recherchées par les terroristes ou les trafiquants de drogue.

Une coopération et harmonisation des actions à l'échelle régionale, notamment avec les pays limitrophes, s'avérait indispensable ; sans l'effort coordonné et consenti entre les ministères des affaires étrangères, de l'intérieur et de défense et de leurs organes de renseignement, la défense contre la prolifération des armes risque de ne pas aboutir.

5. Doctrine de défense

De l'étude du contexte géopolitique et géostratégique, des menaces et des missions formulées, l'Armée a développé une doctrine de défense.

En fait, beaucoup de gens, parmi les militaires et les civils ont travaillé sur cette doctrine, et en conséquence, sur la transformation de l'Armée, et ce depuis déjà 2015 ! Tout d'abord, ils ont compris que la politique de défense d'un État est l'ensemble des grandes options et principes politiques, stratégiques et militaires qu'il définit et adopte en vue d'assurer sa défense, et qu'elle est le complément indissociable de la politique étrangère de l'état. En l'élaborant, ils ont analysé le contexte géopolitique et géostratégique du pays, pris en considération ses moyens sur les plans financier, économique et démographique, sans oublier d'étudier les possibilités qu'offrent les secteurs scientifiques et techniques ; tout ceci afin de pouvoir estimer l'évolution des menaces, des forces et faiblesses du pays et des opportunités offertes.

Ils ont eu la même manière que les pays démocratiques en écrivant un « Livre Blanc », qui a défini:

- le contexte géostratégique, la nature des relations internationales et notamment la possible contribution du pays à des alliances, accords de défense, accords de coopération militaire, etc. ;
- les hypothèses d'emploi des forces armées ;

- les missions des forces armées ;
- les capacités militaires qui en découlent ;
- les principes d'organisation de la défense et des administrations et institutions de l'état qui y concourent ;
- la politique d'armement et la stratégie industrielle ;
- l'emploi des ressources humaines ;
- la relation entre l'armée et la nation.

Ils ont conçu une stratégie basée sur la notion de défense globale dont l'ultime manifestation est le concept de défense populaire généralisée. La défense globale est la manière de coordonner l'action des forces militaires, politiques, économiques et morales qui sont impliquées dans la conduite d'une crise conjoncturelle, d'une guerre.

En fait, ils ont élaboré la doctrine de défense du pays. Et s'inspirant de la doctrine de certains pays, ils ont mis l'accent sur trois priorités stratégiques, à savoir la protection, la dissuasion et l'intervention proprement dite.

La protection consistait à protéger les citoyens contre les risques qui menacent nos frontières et les sites stratégiques du pays, mais aussi contre les menaces dues au terrorisme, au crime organisé transfrontalier et la cyber menace. Elle consistait pratiquement à renforcer la sécurité au niveau des collectivités locales, des entreprises à caractère stratégique et des institutions de l'état. Des mesures concrètes traduites sous forme de directives ont découlé et ont été adoptées par tous les concernés. Une grande action de sensibilisation a été conduite, et tout le monde a compris comment faire pour réduire les vulnérabilités.

Chose agaçante pour certains: il était devenu très difficile de fréquenter certaines institutions ou entreprises sans le badge et sans passer par un scanner!

Et chose aussi importante, on ne peut plus trouver de chiens errants à l'intérieur des enceintes des entreprises ! la sécurité physique des installations a été sensiblement améliorée. La dissuasion, et outre la politique étrangère, s'est manifestée par la mise en place d'un service national de renseignement performant, des services de sécurité vigilants dotés de moyens modernes et efficaces, et d'une armée bien équipée, bien entraînée et bien renseignée. Le politique a joué aussi un rôle déterminant parce qu'une grande place a été donnée au renforcement de la cohésion nationale. Et grâce à leur sens patriotique, les partis politiques et la société civile ont participé énormément à la dissuasion, en affirmant un attachement sans équivoque au drapeau et aux valeurs de la république. Tous ont compris que la défense et la sécurité du pays n'incombent pas seulement aux forces armées. Le politique, la diplomatie et l'action mobilisatrice de la société civile sont supposés contribuer à cet effort. Ceci rentre dans la notion de défense globale.

Sans leur contribution, il est impossible d'affirmer garantir la sécurité de notre société et du territoire national.

Ce qu'il faut remarquer, aussi, c'est cette incroyable quantité de projets dans les espaces vides du pays. Le Sahara a connu une expansion urbaine et économique jamais égalée. Le tourisme de haute qualité y est devenu florissant. On ne peut plus se perdre dans le Sahara, ou passer inaperçu ! D'ailleurs, les militaires et les forces de sécurité intérieures sont présents. Des projets comme celui de « Rjim Maatoug » dans le gouvernorat de « kebili » ont été multipliés. Et chose inimaginable, l'aéroport d'El Borma est devenu international ! Et on me dit qu'une ville commence à surgir en plein désert dans la région de Gareet Bouflija au sud de

« Douz » ! Une ville toute en lumières qui attire touristes, investisseurs, aventuriers et chercheurs d'émotions, à l'instar de la région de Tozeur/ Nefta qui est devenue une des directions touristiques les plus prisées dans le monde. C'est parce qu'on y trouve paix et quiétude.

Je n'y ai pas cru. C'est utopique, me suis-je dit. Mais, tant mieux pour notre pays. Personne n'osera profiter de ce vide : l'Etat est présent, la population est jalouse de ses acquis.

Le développement contribue nécessairement à la dissuasion.

L'intervention, ou la défense proprement dite, consistait dans les modalités de mise en œuvre des moyens de l'état pour contrer les différentes menaces. Ces modalités ont été bien vues et bien définies. Tout le monde a compris que La défense est toujours globale au cas où l'intégrité du pays est menacée. Les institutions de l'état, les communautés locales, les capacités financières, industrielles et économiques sont impliquées.

Au cas où le pays est menacé, le chef du gouvernement coordonne l'intervention des différents ministères pour soutenir l'effort de L'Armée Nationale qui constitue l'élément central de la stratégie de défense du pays. Et on va voir, tout de suite, les dispositions prises par l'armée concernant sa manière d'intervenir.

6. L'organisation de l'armée

Sachant que l'intervention de l'armée dépend de son organisation et des plans préétablis qui définissent sa stratégie de défense, et prenant en compte les menaces, ses missions et les moyens et ressources de l'Etat, l'Armée a opté pour une stratégie de défense basée sur:

- un principe, le choix d'un modèle d'armée basé sur la conscription pour des raisons budgétaires, mais de priorités nationales aussi. L'Armée de conscription participe à l'éducation de la jeunesse et à son adhésion aux valeurs de l'amour de la patrie, de la loyauté, de la discipline, de la rigueur et du désintéressement. La conscription participe aussi à l'allègement relatif de la demande d'emploi et à la qualification professionnelle des recrues. Les exigences d'une armée professionnelle sont d'un poids que notre pays ne peut supporter. Il est néanmoins bon de relever que les postes et fonctions clés du tableau de charge de notre Armée de 2030 sont tenus par des contractuels et des hommes du métier. L'action juste a été de valoriser ces postes par un entraînement réel et ciblé; et des équipements adéquats. Ce qui a fait d'elle une armée vraiment professionnelle.

- et quatre pivots sur lesquels se base son intervention :

Le premier pivot, le corps des forces spéciales, qui est en grande partie l'arme idéale pour combattre le terrorisme et mener le combat asymétrique. Pour ce faire, l'Armée s'est attelée à renforcer, rééquiper, améliorer les capacités et redéployer ce corps. Trois unités ont été créées et déployées d'une manière bien réfléchie au Nord, Centre et Sud du pays. Des moyens aériens et aéromobiles, surtout les hélicoptères de combat et de transport armés, ont été vus comme nécessaires pour assurer leur projection rapide (moins d'une heure) dans les zones d'intervention ou les théâtres d'opérations. On peut compter presque trois bases judicieusement déployées dans le pays.

En outre, l'Armée a pensé à valoriser les fusiliers de l'air et les fusiliers marins qui ont vu leurs capacités opérationnelles accrues. Ils n'ont plus à envier aux « SEAL's » américains ou les « fusiliers parachutistes français ».

Le deuxième pivot, la défense territoriale, qui s'appuie sur un corps de gardes-frontières, des unités territoriales, des unités spéciales de montagne, des unités de forêt, des unités sahariennes, mais aussi des unités d'infanterie légère entraînées sur les techniques du combat asymétrique. Toutes ces unités sont regroupées sous des commandements régionaux militaires (on peut compter six régions), répartis selon un découpage géographique étudié, et constitués d'une manière différenciée selon la typologie du terrain.

La région est responsable des opérations dans son espace géographique. Elle constitue l'élément central de la défense. Elle peut être constituée d'unités ou de forces à caractère inter-armées. Sa mission est la défense du terrain qu'elle occupe des agressions extérieures ou intérieures, la guérilla qui peut s'implanter dans la zone, et bien sûr de soutenir les forces de l'intérieur dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Les unités d'infanterie légère et les hélicoptères constituent l'élément qui permet au commandant de la région, un Général, la manœuvre dans les espaces.

Dans les situations graves, et au cas où le pays est envahi et occupé partiellement ou totalement, les plans stipulaient que la région mènerait le combat asymétrique sous forme de Défense Populaire

Généralisée (DPG).La mobilisation contribue à alimenter la région en unités de défense sous forme d'unités régulières et/ou milices. Tout le potentiel économique et industriel du pays sont mis à la disposition des forces armées afin d'assurer la défense de l'état et de ses sites stratégiques. Le ministre de la défense nationale a prévu et préparé, dès le temps de paix, la mobilisation et l'emploi de toutes les ressources du pays. Des plans, toujours mis à jour, sont conservés pour le jour « J ».

Il ne peut être question d'improviser quand la sécurité du pays est menacée.

Ce choix a contribué énormément à la dissuasion. Aucune armée ne voudrait s'embourber dans une guerre ou des opérations dont l'issue n'est pas assurée ! On peut combattre et vaincre une Armée, mais jamais un peuple.

Le troisième pivot, les forces conventionnelles qui s'articulent autour de deux grandes unités mécanisées inter-armes et qui constituent la force de frappe et de décision. Indépendantes des commandements régionaux, ces forces, chacune commandée aussi par un Général, sont orientées:

- soit contre des forces du type Armée régulière, ou irrégulière (genre milices), partout sur le territoire national ;
- soit pour renforcer et soutenir les forces de défense territoriale ponctuellement dans leurs zones de responsabilité.

Ces forces ont été regroupées et judicieusement déployées au nord et au sud de Chott El Djérid dans des casernements positionnés centralement dans le pays pour réduire les délais d'intervention, mais aussi pour faciliter le soutien logistique... Mais chose importante, leur matériel est adapté au terrain !

Pour un pays comme le nôtre, le commandement a préféré ne constituer que deux grandes unités renforcées, mais des unités bien équipées et bien entraînées. Elles s'entraînent tout le temps, et ne sont jamais diminuées de leurs capacités de combat : les unités de combat s'entraînent, d'autres s'occupent de leur soutien administratif et logistique.

Remarque : le commandement politique a décuplé l'effectif des forces de la Protection Civile et leurs moyens d'intervention, et les a dotées d'hélicoptères, pour alléger l'Armée progressivement de ses interventions dans le cadre de la lutte contre les catastrophes naturelles ; sauf, bien sûr, en cas de calamités majeures, l'Armée constituant toujours le dernier recours de la nation.

L'Armée de l'Air et la Marine Nationale ont été chargées :

- de remplir leurs missions spécifiques de surveillance, contrôle et interdiction des espaces aériens et maritimes,
- et d'appuyer les forces terrestres engagées en feu, transport et renseignement.

On peut attirer l'attention sur le fait que le potentiel de combat de ces armées a été amélioré sensiblement, et que l'effort s'est concentré particulièrement sur les hélicoptères d'attaque, de transport, de commandement et d'observation pour l'Armée de l'Air, des hélicoptères adaptés à la mer, des avions de reconnaissance maritime et les patrouilleurs pour la Marine Nationale.

Le quatrième pivot, La Réserve qui constitue le réservoir humain dont le recours se fait:

- soit pour renforcer ponctuellement les unités conventionnelles et de défense du territoire en temps de crise;
- soit pour constituer des unités territoriales en nombre bien défini pour la défense de points sensibles ou stratégiques afin de permettre aux régions militaires et aux forces conventionnelles une plus grande liberté d'action et la concentration de leurs moyens et efforts dans les opérations.

Le recours à la réserve s'inscrit, aussi, dans le cadre de la mobilisation générale, laquelle fait l'appel ultime au maximum du potentiel humain du pays. Celle-ci ne doit logiquement avoir lieu que dans le cadre de la Défense Populaire Généralisée.

Cependant, il est intéressant d'attirer l'attention sur le fait que la réserve est rappelée chaque deux ans afin de suivre un entraînement d'entretien dans les casernes (j'ai entendu dire un mois, mais un mois payé !). Ceci a permis de s'assurer de leur santé et condition physique, mais aussi pour mettre à jour les contrôles nominatifs au cas où il faut les rappeler. Cette stratégie de défense a permis ensuite d'être complétée par une doctrine d'emploi des armées, et une doctrine d'emploi des unités propre à chaque armée. Les doctrines d'emploi définissent la manière de mener le combat soit à une échelle interarmées, soit à des échelles plus spécialisées.

L'élaboration de ces doctrines d'emploi a été un travail ardu pour les armées. Il s'agissait d'adapter ce qui existait auparavant aux nouvelles exigences techniques qu'a imposé la transformation de l'Armée.

Ce qui est marquant, quand on lit ces doctrines d'emploi, c'est cette insistance sur des facteurs qu'ils considèrent comme déterminants pour le succès de toute opération comme l'esprit d'initiative, la souplesse d'emploi des unités, leur projection rapide (mobilité), mais aussi l'agressivité combative. Beaucoup de mes élèves me disent aussi que des procédures opérationnelles allégées et décentralisées ont été élaborées et mises sous forme de manuels très faciles à consulter.

Autre fait marquant, l'entraînement physique du personnel et le tir opérationnel sont les mots clés, presque magiques, de toute directive sur l'entraînement des unités. Et il était impossible de renouveler son contrat ou de passer au grade supérieur si la condition physique est défaillante ou ne remplit pas les conditions qu'un système d'évaluation strict imposait.

7. Les équipements

Ils sont très chers. Quelqu'un me dit que pour moderniser l'Armée, il fallait dépenser au moins cinq mille milliards ! C'est énorme. Alors nos experts ont cherché d'autres solutions:

- Priorité a été donnée à l'équipement individuel du soldat. Et ils se sont attelés sur ce dossier depuis déjà 2015 ! Ils ont considéré que:

- Le soldat doit être fier de porter la tenue. Une tenue de bonne qualité, bien ajustée au corps, qui chauffe l'hiver, ne nécessitant même pas le repassage, et que tous les jeunes de vingt ans n'ayant pas fait leur service militaire voudraient la porter.
- Le soldat soit confiant quand il sort en opération : il est bien équipé. Son arme individuelle est parmi les meilleures du monde ; il est protégé du soleil, du froid, de la pluie, des moustiques, et surtout des balles et de leurs éclats. Il peut voir et combattre la nuit. Il est doté de moyens très fiables qui lui permettent de bien communiquer avec ses chefs et ses compagnons de combat. Il fait peur à l'ennemi quand il le voit aussi bien équipé. D'ailleurs, son adversaire sait qu'il est bien entraîné : un soldat qui sait se poster, se protéger, observer, se déplacer et utiliser parfaitement ses armes. D'ailleurs, le commandement militaire a insisté sur l'entraînement individuel des soldats, et chose aussi importante, sur le combat des petites cellules (l'équipe et le groupe), ces deux niveaux constituant la pièce maîtresse de tout succès militaire. Ils ont vu juste !

- La deuxième priorité a été donnée aux moyens de transport légers, surtout les véhicules de combat. Il fallait faire face au terrorisme et au crime organisé. Et ils ont choisi que ces véhicules soient :

- Bien protégés contre les effets des armes de petit calibre,
- Dotés de kits ou systèmes de protection contre les explosifs et les mines,
- Tout terrain, fiables, et faciles à entretenir,
- Armés et servant de base de feu pour les soldats engagés,
- Conduits ou pilotés par des chauffeurs chevronnés dans la conduite de combat, de jour comme de nuit, même avec feux éteints !!

Mais en même temps, il fallait acheter des hélicoptères de tout type, des hélicoptères neufs, équipés de radars d'observation et de conduite de tir de jour comme de nuit, et pouvant intervenir dans les conditions météo les plus difficiles, à terre comme en mer.

- La troisième priorité a été donnée aux équipements lourds, comme les chars, les avions de chasse, les navires de guerre ; mais ils coûtent très cher. La solution a été :

- la rénovation de certains de ces moyens,
- l'acquisition du minimum nécessaire de certains autres,
- le stockage et la remise en condition d'autres considérés en surplus, mais qui serviront à remplacer les moyens utilisés.

En fin de compte, l'Armée a opté pour ce qu'on peut appeler la « Smart Defense » ou défense intelligente.

Tant mieux pour notre chère patrie.

8. La méthodologie

Sachant que le président de la République est, selon la constitution, le commandant en chef des forces armées et le garant de la sécurité nationale du pays, et que c'est lui qui détermine les politiques générales dans les domaines de la défense, des relations étrangères et de la sécurité nationale relatives à la protection de l'État et du territoire national contre toutes menaces intérieures ou extérieures après la consultation du Chef du Gouvernement,

Le Conseil de Sécurité Nationale (CSN), qui est l'organe et outil constitutionnel que détient le président pour remplir cette mission, s'est réuni pour préparer les directives présidentielles. Composé de plusieurs membres du gouvernement et notamment des ministères de souveraineté, il a élaboré un projet qui a défini la politique générale relative à la défense du pays. Ce sont les directives du président concernant les grandes orientations et priorités stratégiques à adopter. Ces directives ont été paraphées et transcrites ensuite dans un « livre blanc », pour la transparence.

N'oublions pas que ce conseil a été chargé aussi:

- d'assurer une veille stratégique sur les questions sécuritaires et militaires mettant en cause la sécurité et l'intégrité territoriale du pays, en coordination avec les services de renseignement des différents départements concernés.
- d'analyser et de renseigner le président sur l'évolution du contexte géostratégique.
- de gérer les crises ponctuelles en définissant la stratégie à adopter.

Ce conseil est une institution gérée en permanence par un secrétariat général, (je crois savoir que c'est ce bel immeuble de cinq étages acheté dans la région du lac 2), et se réunit au niveau des ministres concernés à la demande du président, et chaque fois que la situation l'exige. Le président de l'ARP et le chef du gouvernement sont toujours invités. Le conseil dépend hiérarchiquement de la présidence, mais consulte et coordonne horizontalement ses actions avec le 1^o ministère.

Suite aux directives présidentielles, le chef du gouvernement a réuni une commission composée des représentants des ministères concernés en vue de l'élaboration d'une stratégie qui répond aux directives politiques du président. La commission, elle-même, s'est organisée en groupes de travail spécialisés, chaque groupe dans un thème particulier (politique, économique, financier, technologique, sécurité/défense, etc.) La conclusion de leurs travaux a constitué ce qu'on a appelé ensuite la stratégie de défense du pays, ou Doctrine de défense.

Pour la communication publique, cette doctrine a pris la forme de ce qui est communément appelé « livre blanc », qui a tenu compte de l'évolution du budget de l'état et des exigences techniques de la défense.

Remarque : on peut ne pas écrire un livre blanc. Il n'est pas tellement nécessaire. Néanmoins, il est utile quand on projette de faire des acquisitions. Il contribue à la transparence des projets, et participe au renforcement de la confiance chez nos partenaires étrangers.

Ce livre a été paraphé par le président de la République, après consultation et adoption par « le comité de sécurité et de défense du parlement ». Il a défini le rôle de chaque ministère,

notamment celui de la défense, et a permis ainsi d'engager les ressources nécessaires à sa mise en application, dans les budgets successifs de l'état.. Cette mise en application s'est étalée sur plusieurs années.

Pour conclure, est- ce que nous avons parlé de tout ce qui caractérise cette Armée de 2030 ? Non, il y a beaucoup d'autres choses que nous avons évité d'en parler intentionnellement.

Colonel major (R) Kamel Rouissi.

Principales fonctions tenues depuis 2000 :

- *Chef bureau Etudes/Organisation à l'Etat-major de l'Armée de Terre ;*
- *Chargé aussi de la coopération internationale et de l'organisation des missions de maintien de la paix dans le monde ;*
- *Attaché militaire, naval et de l'air auprès de l'ambassade de Tunisie au Caire ;*
- *Représentant de la Tunisie à la commission militaire permanente auprès de la Ligue arabe / le Caire ;*
- *Secrétaire Général du Centre Euro Maghrébin de Recherches et d'Etudes Stratégiques (CEMRES) dans le cadre de l'initiative 5+5 Défense ;*
- *Commandant l'Académie Militaire ;*
- *Directeur Général des Munitions et de l'Armement.*